
Projet de construction d'une plateforme de compostage

Communaute d'Agglomeration du Muretain

8bis Avenue Vincent Auriol

Bp40029

31601 Muret

[Voir le site internet](#)

Cédric Debevre

cedric.debevre@agglo-muretain.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Muretain a lancé, fin 2006, une mission de réhabilitation, mise en conformité et optimisation de son réseau de déchèteries communautaires ; projet qui s'est achevé avec la réception des équipements réhabilités en janvier 2010.

Cette étude comprenait également un volet spécifique pour la valorisation des déchets végétaux qui représentent près de 8 000 t l'an. Aujourd'hui ces déchets verts sont envoyés vers la compostière du SIVOM de la Saudrune, mais cette dernière arrive à saturation.

L'enjeu est donc de se prémunir d'un éventuel refus d'acceptation de nos déchets par la compostière compte tenu de sa saturation.

La conception d'une plateforme communautaire de compostage de déchets verts pourrait solutionner ce problème.

Dans l'attente d'un tel équipement, la collectivité a souhaité engager une réflexion pour l'aménagement d'une plateforme de stockage / pré-broyage de déchets verts sur le site de l'ancienne décharge de Muret, attenante à la déchèterie communautaire.

A ce titre, il a été commandé au second semestre 2010, une mission de définition d'un plan de gestion du site préposé au cabinet ANTEA. A présent, le bureau d'études SAFEGE est mandataire pour la maîtrise d'œuvre de ladite plateforme. En parallèle, un rapprochement a été opéré avec la DREAL Midi-Pyrénées pour régulariser les aspects réglementaires en bonne et due forme.

Le projet est actuellement retardé pour régularisation réglementaire (obligation d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux souterraines et superficielle sur un an) et devrait reprendre dès le second semestre 2012.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

XXX

Résultats quantitatifs

A terme :

- Diminution continue des tonnages d'ordures ménagères résiduelles.
- Diminution des apports non ménagers de déchets verts en déchèterie (les déchets verts représentent près de 50% des apports actuels en déchèterie)
- Meilleure maîtrise des coûts de traitement des déchets verts : réduction du nombre de rotations du fait du ressuage des végétaux lors du stockage et du fait des quantités transportées suite à l'action du pré-broyage sur site

- Augmentation du taux de valorisation des déchets organiques

Résultats qualitatifs

- Un exutoire de qualité pour les déchets verts du territoire.
- Un service mieux adapté au type de déchets concerné
- Diagnostic de la situation actuelle effectué
- Travaux programmé
- Appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre réalisé

MISE EN OEUVRE

Planning

- Engagement des travaux sur près de 5000 m²
- Opérations de communication en parallèle.
- Réflexion à poursuivre sur l'intérêt d'une plateforme de compostage sur le territoire communautaire

Moyens humains

Sans objet

Moyens financiers

Sans objet

Moyens techniques

Sans objet

Partenaires mobilisés

- ADEME Midi-Pyrénées (conseil technique)
- DREAL Midi-Pyrénées (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- Conseil Général

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Sans objet

Difficultés rencontrées

Sans objet

Recommandations éventuelles

Sans objet

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions